

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-ESTEPHE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 07 FÉVRIER 2024

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Date d'envoi de la convocation : 01 février 2024

Date d'affichage : 01 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept du mois de février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ESTEPHE convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présidente de séance : Michelle SAINTOUT, Maire

Présents : Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Martine MANDÉ, Thomas LASSALE, Nicole GOUZIL, Jean-Pierre PAOLANTONI, Carmen FAUCHEY, Danielle DA ROCHA, Patricia CÉCINAS, Claude GAUZARGUES, Marc DRUESNE, Agnès CHATARD, Pierre BRAQUESSAC, Nicolas MIQUAU, Olivier MANEIRO, Romain CERVINO, Laurie LAPOULE

Absents excusés : Éliane ZAKA procuration à Michelle SAINTOUT, Rémi DENJEAN

Secrétaire de séance : Laurie LAPOULE

DÉLIBÉRATION N° 06-07022024 :

OBJET : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS LOCALES

- Vu le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,
- Vu l'alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du conseil municipal du 23 mai 2020 portant délégations de pouvoirs à Michelle SAINTOUT, Maire,
- Considérant que Michelle SAINTOUT, Maire, est tenue de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est donné lecture du tableau des décisions prises depuis la réunion du Conseil Municipal du 07 décembre 2023.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

**Le Maire,
Michelle SAINTOUT**

**La secrétaire de séance,
Laurie LAPOULE**



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lapoule', written over a horizontal line.

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° 06-07022024

TABLEAU DES DÉCISIONS

Décision n°	Date décision	Forme de la décision	Objet de la décision	Montant
087/2023	15/12/2023	Signature d'une proposition avec la SAS R2BM	Location bennes de 15 m ³ (montant mensuel) : Reprise des contenus : - Déchets verts : - Déchets Industriels Banals :	551,00 € HT - 661,20 € TTC 33,00 € HT/Tonne 195,00 € HT/Tonne
001/2024	10/01/2024	Signature d'un devis avec la société CITÉFLOR	Remplacement fleurs dans les suspensions florales installées sur l'ensemble de la commune	2 896,04 € HT - 3 196,14 € TTC
002/2024	10/01/2024	Signature d'un devis avec la société YESSS ELECTRIQUE	Logement 14 rue Maquis de Vignes Oudides : Rafraichissement afin d'apporter une amélioration du système de chauffage	1 005,12 € HT - 1 206,14 € TTC
003/2024	10/01/2024	Signature de devis avec M. BEAUGENCY Jérémy	Logement 14 rue Maquis de Vignes Oudides : - Travaux rafraichissement des peintures : - Travaux rafraichissement des sols :	7 792,00 € (TVA non applicable) 2 405,82 € (TVA non applicable)
004/2024	16/01/2024	Signature d'un devis avec la SAS MR BRICOLAGE (DÉCISION ANNULÉE ET REMPLACÉE PAR LA DÉCISION N° 008/2024 DU 31/01/2024)	Logement 14 rue Maquis de Vignes Oudides : - Changement mobilier actuel ancien	1 178,08 € HT - 1 413,70 € TTC
005/2024	22/01/2024	Signature de propositions avec la société M2V	Fourniture des Equipements de Protection Individuelle (EPI) aux agents de la collectivité Service technique : Service école-entretien :	1 911,03 € HT - 2 293,24 € TTC 742,28 € HT - 890,72 € TTC
006/2024	30/01/2024	Signature d'une proposition avec l'Association Nénette And Co	Foire de la Chapelle des 31/08/2024 et 01/09/2024 : Animation musicale le 31/08/2024	400,00 € (TVA non applicable)
007/2024	30/01/2024	Signature d'une proposition avec l'Association LET ME SING	Foire de la Chapelle des 31/08/2024 et 01/09/2024 : Animation musicale le 31/08/2024	400,00 € (TVA non applicable)
008/2024	31/01/2024	Signature d'un nouveau devis avec la SAS MR BRICOLAGE DÉCISION QUI ANNULE ET REMPLACE LA DÉCISION N° 004/2024 DU 16/01/2024	Logement 14 rue Maquis de Vignes Oudides : - Changement mobilier actuel ancien	1 193,39 € HT - 1 441,70 € TTC
009/2024	31/01/2024	Signature de propositions avec la société CHAMOULAUD SAS	Achat tapis de fleurs : - période automne 2024 : - période printemps 2024	2 503,68 € HT - 2 754,05 € TTC 2 742,97 € HT - 3 017,27 € TTC
010/2024	05/02/2024	Signature d'un devis avec la société Chantiers Métallurgiques de la Pointe de Grave - CMPG	Extraction, fabrication et repose d'un nouveau clapet de bord de rivière	1 260,00 € HT - 1 512,00 € TTC
011/2024	05/02/2024	Signature d'un devis avec la société IDELEC	Magasin VIVAL 9 rue du Commerce : Remise en état du système électrique du local de stockage	2 065,00 € HT - 2 478,00 € TTC
012/2024	05/02/2024	Signature d'un devis avec la SARL SOMIREY	Logement 14 rue Maquis de Vignes Oudides : - Changement (à l'identique) des menuiseries vétustes	3 173,00 € HT - 3 807,60 € TTC
013/2024	06/02/2024	Signature de propositions avec la société ARTSI-CONCEPTS	Tir de feux d'artifice : - Marché gourmand du 13 juillet 2024 - Marché gourmand du 14 août 2024 - Foire de la Chapelle du 31 août 2024	2 300,00 € TTC 2 300,00 € TTC 2 300,00 € TTC